



Le Cabrièrois

4e trimestre 2015

**Bulletin trimestriel d'informations
municipales**



Le mot des Elus

Nous voilà proche de la fin de l'année et ce dernier trimestre fut riche en actualités dans notre village.

Tout d'abord, une belle réussite de nos vigneronnes en ce mois de novembre pour l'organisation des vins premiers avec ses soirées magnifiquement organisées et la ronde VTT de l'Estabel préparée par le Foyer rural qui a rassemblé plusieurs centaines de participants.

Quelques jours auparavant, le caveau de la cave coopérative avait ouvert ses portes pour accueillir l'auteur Lucie BORDES.

A l'initiative du cercle Occitan, une exposition « Max Rouquette » a été installée, ce qui a attiré des personnes extérieures et par là même fait connaître notre commune.

L'après-midi intergénérationnelle de la semaine bleue proposée par les cheveux blancs et le CCAS fut l'occasion de se retrouver à la salle des fêtes. Puis la mairie et le CCAS ont offert le goûter « aux aînés » du village.

L'association des parents d'élèves a également contribué à l'animation de Cabrières avec la fête de Noël pour les enfants et le loto.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui font de Cabrières un village dynamique.

Durant ce trimestre, notre commune s'est vue décerner le diplôme 2015 de la Charte régionale « Objectif 0phyto », signe que nous contribuons, à notre échelle si modeste soit-elle, à l'amélioration de la qualité de vie sur notre planète.

Il nous faut également faire un bilan de nos obligations ; nous pensions avancer dans nos divers dossiers d'aménagements communaux ; malheureusement depuis notre problème de l'an dernier et la nécessité du nouveau forage, nous attendons l'accord de l'Agence Régionale de Santé et la DUP indispensable pour nos demandes de subventions. Nous sommes donc dans l'impasse et espérons que le service de l'eau de notre Conseil Départemental trouvera le temps de s'occuper enfin de nos dossiers.

Ce 6 décembre, certains d'entre vous (57%) sont venus voter lors du premier tour des élections régionales ; nos résultats ont ressemblé étrangement à ceux du niveau national, à croire que les sociétés de sondages sont passées à Cabrières. Le 13 décembre, gageons que les abstentionnistes auront rejoint notre bureau de vote pour accomplir leur devoir de citoyen !

A l'heure où ce dernier Cabriérois de l'année sera à l'impression le résultat définitif sera probablement connu, nous connaissons le résultat définitif du scrutin, espérons simplement que chacun d'entre nous aura réfléchi à l'avenir de notre nouvelle région qui sera effective dès le mois de janvier prochain ; nous souhaitons qu'il y aura une judicieuse répartition des compétences entre Toulouse et Montpellier dont les activités économiques sont complémentaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël, une bonne année 2016 et surtout une bonne santé, tout en espérant vous rencontrez très nombreux à la présentation des vœux du Conseil Municipal le 09 janvier prochain.

Votre Maire Jacques GUELTON

Sommaire

- Le mots des Elus	p.2
- Informations municipales	p.3
- Travail des commissions	p.7
- Informations générales	p.16
- La vie scolaire	p.20
- D'ici et d'ailleurs	p.22
- Cabri'Hier	p.26
- La vie de nos associations	p.27
- La vie économique	p.34

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Naissance : Gabriel, Rémi, Frédéric JALADE de Monsieur JALADE Gaëtan et Madame COURREN Lise, le 22 novembre 2015 à BÉZIERS.

Bienvenu dans notre commune.

Mariages: Monsieur COURREN Florent, René, Alban et Madame PERRIN Coline, Marie, Sybille, le 03 Octobre 2015 à CABRIÈRES.

Monsieur REYNAUD Frédéric, Joseph, André et Madame CHAUCHARD Hélène, Renée, Andrée, le 21 novembre 2015 à CABRIÈRES.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

Décès : Madame CHENAVIER Odile, Marie, Fidéline, Veuve MALAFOSSE, le 17 septembre 2015, à Saint-Chinian (Hérault).

Monsieur MUNOZ Bruno, François, Félix, le 25 octobre 2015 à CABRIÈRES.

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 7 septembre 2015 :

- Heures complémentaires Adjointes Techniques.
- Rue et plan du Mas de Gaussel : travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Délibérations du 5 octobre 2015 :

- Admission en non-valeur d'articles irrécouvrables.
- Coupe de bois parcelle n°7 Canton de « Boutouri ».

Délibération du 3 novembre 2015 :

- Adhésion à la « Charte régionale d'entretien des espaces publics. Objectif zéro phyto dans nos villes et villages ».

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2015



Cette année, la commémoration du 11 novembre a été marquée par une double et agréable surprise : la participation remarquable des enfants de l'école et une affluence nombreuse et recueillie.

A 10 heures, le Conseil Municipal s'est d'abord rendu aux Crozes. Dans le petit cimetière se dresse une pierre tombale commémorative devant laquelle a été respectée une minute de silence.

Puis, c'est devant la mairie, autour du Monument aux Morts, que les Cabriérois se sont rassemblés silencieusement. Les enfants ont fait résonner avec émotion les noms, gravés dans la pierre, des soldats qui sont tombés pour la France.

Ce furent ensuite les discours ; tout d'abord Monsieur Gairaud, Maire Honoraire de la commune :

Mesdames, Messieurs, Chers enfants.

En souvenir de tous les morts pour la France ce 11 novembre 2015.

Le 11 novembre 1918 sur tous les fronts vers 11h00, les sonneries lancinantes des clairons annoncent le cessez le-feu. La Première Guerre Mondiale s'achève après 4 ans, 4 années terribles ; elle devient, cette guerre, pour tous les Français, la Grande Guerre. Et certains pensaient à tort que ce serait la dernière. C'est certainement celle qui a le plus marqué le Pays.

Aussi les députés ont été amenés en 2012 à retenir cette date comme jour national du souvenir pour tous les morts de la France, depuis les Poilus de 14-18 jusqu'aux derniers soldats tombés au champ d'Honneur encore récemment, sans oublier ceux de 39-45...

Dans trois ans nous commémorerons le Centenaire de la fin de cette première Guerre Mondiale. Déjà depuis 2014, la Mission du centenaire 14-18 encourage à organiser, à rédiger, à exposer des documents destinés à évoquer cet élan populaire qui a permis de reprendre les Provinces perdues, Alsace-Lorraine et repousser l'Envahisseur.

Le Cabriérois, votre journal, est à lire tous les trimestres. Vous y retrouverez des lettres de nos Poilus très évocatrices de ce qu'ils vivaient. (Mais à quel prix !)

Pas une famille n'a été épargnée, c'est un Père, un Frère, un Oncle, une Mère, une Sœur, dont le nom reste à jamais gravé sur ces monuments aux morts de toutes nos communes. Ce sont ces images de morts, de tranchées, de corps déchiquetés, des colonnes de blessés qui reviennent à la mémoire, ces départements dévastés, ces terres stérilisées à jamais. Aujourd'hui on entend « plus jamais ça ». Mais pourtant le sacrifice de ces hommes et femmes nous enclin à la vigilance. L'ennemi n'est plus dissimulé derrière la ligne bleue des Vosges. Ce sont d'autres menaces plus insidieuses et toutes aussi dangereuses qui nous guettent, que ce soit par ce que l'on appelle les révisionnistes et autres charlatans qui n'ont à même que de refaire l'histoire à leur sauces. Aurons-nous le courage, la détermination de nos aînés pour y faire face ? Ces quelques instants de recueillement devant ce monument aux morts doivent nous interroger : serions-nous capables, prêts à faire notre devoir au péril de notre vie ? Aurons-nous le cœur de combattre, s'il le faut, pour défendre nos familles et nos valeurs ?

Voilà le message que nous livrent les valeureux combattants de 14-18 en ce jour de commémoration de la victoire. Honneur et reconnaissance pour tous les combattants morts pour la Patrie.

Vive la République, et Vive la France

Francis GAIRAUD.



A son tour Denis MALLET, 1er adjoint de la commune a pris la parole :

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Honoraire, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Mesdames et Messieurs,

Quand on parle de la Grande Guerre, ce qui nous vient d'abord à l'esprit est le plus souvent une sorte d'allégorie apocalyptique dont les figures dominantes sont celles des « poilus » et des « tranchées », avec tous les ingrédients qui composent une vision de « guerre totale ». On néglige ainsi sans y prendre garde les femmes qui, même exemptes du combat et du conflit à l'état pur, ont largement contribué à l'effort de guerre et donc à la victoire...

Car on peut dire que les femmes, même si leurs noms ne sont pas souvent gravés dans la pierre de nos monuments, ont joué un rôle majeur lors de la Grande Guerre de 1914-1918, et il convient de leur rendre hommage.

La guerre, pour elles, c'est d'abord une épreuve. Nombreuses sont les mères, les épouses, les filles ou les sœurs de soldats mobilisés à attendre des nouvelles de leur proche au front, à s'inquiéter de son silence, silence qui peut être synonyme de blessure ou de mort. Les lourdes pertes essuyées par l'armée française dans les premiers mois du conflit entraînent à l'arrière de nouveaux besoins dans les services de santé, qui font massivement appel aux femmes. On compte en 1918 plus de 100 000 infirmières, dont 70 000 bénévoles ; on dénombre aussi, au même moment, près de 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins en France seulement.

Les femmes des soldats mobilisés doivent assumer désormais les fonctions de chef de famille. La loi du 3 juin 1915 leur transfère ainsi la puissance paternelle pour la durée du conflit. Elles doivent également subvenir seules aux besoins du foyer, souvent dans les pires difficultés.

Dans les campagnes, 850 000 femmes prennent la tête de l'exploitation agricole de leur époux, auxquelles s'ajoutent les 300 000 épouses d'ouvriers agricoles privées du revenu de leur mari. En ville, les emplois laissés vacants par les mobilisés ainsi que le développement des industries de guerre permettent aux femmes d'accéder à de nouveaux secteurs économiques. La part de femmes employées dans la métallurgie passe ainsi de 5% avant 1914 à 25% en 1918. De nombreuses entreprises cherchent à faciliter le travail des ouvrières en ouvrant au sein de l'usine des crèches ou des chambres d'allaitement.

La place de plus en plus importante des femmes dans les usines s'accompagne d'une vaste remise en question des droits sociaux et syndicaux acquis avant-guerre ; on leur impose alors un allongement de la durée des journées de travail, le travail de nuit, et les inégalités salariales avec les hommes s'aggravent... Cette dégradation des conditions de travail entraîne des grèves de plus en plus nombreuses et virulentes au fil des années ; les femmes jouent un rôle important dans ces mouvements sociaux qui perdurent jusqu'à la fin du conflit.

Plus qu'une entrée des femmes dans le monde du travail, la Grande Guerre a donc marqué une redéfinition des rôles et une ouverture de certains secteurs de l'économie à la main d'œuvre féminine. La présence de femmes dans les usines de guerre ou dans des postes traditionnellement dévolus aux hommes est valorisée durant le conflit et constitue une participation directe à l'effort de guerre ; «munitionnettes», pompiers ou aiguilleuses de chemins de fer font l'objet d'articles et de reportages photographiques qui leur confèrent une visibilité publique nouvelle.

Pour autant, les représentations et les discours mettent très majoritairement en scène des femmes cantonnées dans leur rôle traditionnel de mères aimantes, d'épouses fidèles ou d'infirmières compatissantes.

La sortie de guerre se traduit par un renvoi massif des femmes des secteurs de l'économie auxquels le conflit leur avait donné accès. Au moment de l'armistice, le gouvernement les incite à retourner à leurs activités antérieures. Le ministre Loucheur propose même un mois de salaire aux ouvrières des usines d'armement si elles quittent leur travail avant le 5 décembre 1918.

Même si la participation des femmes à l'effort de guerre soulève la question des droits politiques, les Françaises en restent privées à la fin du conflit, le Sénat ayant rejeté le projet Dussaussoy, pourtant voté par la Chambre en mai 1919, proposant que les femmes puissent voter et être élues aux élections municipales.

Mais évoquer la figure de la femme dans la Grande Guerre, c'est aussi mettre en avant la force de paix dont elles sont naturellement porteuses, la paix qui est un des attributs symboliques de leur fonction de génitricés.

Ce qui nous amène à vous souvenir que sur le monument aux morts de la commune d'Aniane, monument constitué d'un obélisque surmonté d'un visage de douleurs symbolisant les souffrances subies, se trouve une inscription qui dit :

« La guèrra qu'an volgut
es la guèrra a la guèrra.
Son morts per nostra tèrra
e per tota la tèrra. »

« La guerre qu'ils ont voulue est la guerre à la guerre. Ils sont morts pour notre terre et pour toute la terre. »

Je vous remercie.

Vive la France, vive la République.

Denis MALLET.

Après les discours officiels, la petite foule s'est rendue en cortège jusqu'au cimetière du village pour un hommage à ceux, morts pour la patrie, qui y sont ensevelis.

Par cette belle journée d'automne, autour de l'apéritif citoyen servi dans la salle du Conseil, qui pouvait imaginer que deux jours plus tard, la barbarie viendrait nous rappeler qu'elle n'est toujours pas vaincue...



Elections Régionales des 06 et 13 Dec 2015

CABRIÈRES



1er tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	350		
Abstentions	150	42,86	
Votants	200	57,14	
Blancs	2	0,57	1
Nuls	1	0,29	0,50
Exprimés	197	56,29	98,50

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Louis ALIOT	LFN	60	17,14	30,46
Mme Carole DELGA	LUG	49	14,00	24,87
M. Gérard ONESTA	LVEG	31	8,86	15,74
M. Dominique REYNIÉ	LUD	20	5,71	10,15
M. Philippe SAUREL	LDVG	15	4,29	7,61
M. Damien LEMPEREUR	LDLF	9	2,57	4,57
Mme Sandra TORREMOCHA	LEXG	6	1,71	3,05
M. Christophe CAVARD	LECO	4	1,14	2,03
M. Gilles FABRE	LDVG	3	0,86	1,52
M. Jean-Claude MARTINEZ	LEXD	0	0,00	0,00
M. Yvan HIRIMIRIS	LDIV	0	0,00	0,00

2e tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	350		
Abstentions	101	28.86%	
Votants	249	71.14%	
Blancs	11	3.14%	4.42%
Nuls	6	1.71%	2.41%
Exprimés	232	66.29%	93.17%

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Carole DELGA	LUG	127	36.28%	54.74%
M. Louis ALIOT	LFN	87	24.85%	37.50%
M. Dominique REYNIÉ	LUD	18	5.14%	7.76%

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission Travaux - Voirie



FON DE LAUSSEL

Les travaux de rénovation de l'aire de repos de la Fon de Laussel vont bon train.

En partenariat avec l'agence départementale des routes, c'est la totalité de l'espace qui est en travaux.

Dans un souci de rendre la route aux véhicules et de diminuer le risque d'accident, il a été décidé de reculer la fontaine, qui sera par la suite protégée par des glissières de sécurité.

Dans un premier temps c'est la fontaine qui a totalement changé.

Enclavée dans un mur de soutènement, et équipée de deux « griffous », elle sera par la suite mise en valeur par un dallage complet du sol.



Tous les talus en terre ainsi que les pierres disposées pour interdire l'accès de l'aire de repos ont pu être retirés.

Cela facilitera grandement l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans un second temps des arbres viendront compléter et apporter un peu plus d'ombre à cet espace très fréquenté, non seulement par des Cabriérois mais aussi par des habitués de tout le département.

Pour la Commission : Philippe TRINQUIER

Commission Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

Environnement

Cette semaine, à Paris, a débuté la COP 21 (Conférence sur le changement climatique).

Les chefs d'états et de gouvernements discutent et débattent des mesures à prendre pour arrêter ou du moins ralentir le réchauffement climatique.

C'est l'occasion d'écouter ou de regarder des émissions qui témoignent de l'effet de ce réchauffement.

Pour nous qui vivons proche de la nature, en contact quotidien avec la terre, pour les agriculteurs et les jardiniers, mais aussi pour ceux dont les activités de loisirs se déroulent dans la nature, les modifications du climat ne nous sont pas étrangères.

Il est évident que les conséquences du réchauffement sont moins dramatiques à Cabrières que pour des peuples qui vont rapidement être contraints de migrer car leurs terres vont disparaître sous la montée des eaux.

Mon souhait est que cette COP 21 nous fasse prendre conscience que nos choix de vie et de consommation sont des outils puissants pour agir dans cette lutte.

Projet zéro phyto à Cabrières et dans la CCC.



Une charte régionale fixant les objectifs * Lettre N° 16 CCC

Pour une meilleure visibilité de ces dynamiques individuelles ou collectives, **la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles en Languedoc-Roussillon (FREDON L-R)**, organisme à vocation sanitaire, et ses partenaires régionaux ont élaboré **une charte régionale** qui a pour objet d'accompagner et de soutenir les collectivités dans une démarche progressive d'abandon des pesticides en zones non agricoles.

4 niveaux ont été identifiés :

- **Niveau 1** : Mise en place d'un plan d'actions vers le 0 phyto.
- **Niveau 2** : Suppression de l'utilisation des pesticides (hors exception) sur les espaces verts et voiries.
- **Niveau 3** : Suppression de l'utilisation des pesticides (hors exception) sur tous les espaces publics.
- **Niveau 4**: Niveau Terre Saine : Suppression totale de l'utilisation des pesticides.

Notre commune a obtenu le niveau 3 au plan régional et a postulé pour le niveau 4 auprès du Ministère de l'environnement.

Lors de la première remise de prix « **Objectif 0 phyto dans nos villes et villages** », organisée par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) des Pyrénées Orientales et la FREDON L-R, 8 communes de la CCC parmi 56 engagées sur la Région, se sont vues décerner une récompense, à Canohès (66), en novembre dernier.

Les représentants de la commune ont reçu un panneau d'entrée de village, indiquant notre engagement dans la démarche « zéro phyto », un diplôme, un abri à mésanges qui va être proposé à l'école et des livres qui sont à votre disposition à la Bibliothèque.

Avec cet exemplaire du Cabriérois, nous vous avons distribué un petit document à l'adresse des particuliers qui souhaitent s'informer d'une démarche possible vers la réduction des produits phytosanitaires dans le cadre du jardinage.



Crédit photo CCC

Commission Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

Environnement

Projet d'aménagement de l'entrée Nord.

Les élèves du Lycée La Condamine n'ont pas encore « rendu leurs copies », mais, vous avez sûrement remarqué qu'un magnifique olivier a été transplanté, le mois dernier dans cet espace.

Ce très vieil arbre, donné par un habitant de Cabrières à la commune, a fait l'objet d'un chantier de taille, d'arrachage et de re-plantation, avec l'aide des employés communaux, des conseillers municipaux, de l'entreprise Abes (entreprise de travaux agricoles) et bien sûr de son ancien propriétaire qui a veillé sur l'opération.



La Boyne

Une réunion de restitution de l'étude faite par un technicien du Syndicat du Fleuve Hérault et par un technicien de la CCC est prévue pour le 16 décembre. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin.

Nous insérons dans le journal, une information transmise par le Conseiller départemental, Monsieur Morgo, à propos de l'entretien des cours d'eau.

Exposition :

En janvier 2016 du 15 au 31, nous accueillerons à la salle des fêtes une exposition sur la Qualité de l'air, prêtée par AIR LR.

Vernissage le 15 janvier à 18 h 30. Horaires d'ouverture de 15 h à 18 h les samedis et dimanches

« **L'air, notre bien le plus précieux** » est une exposition destinée à tous les publics pour s'informer sur la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon : quelles sont les sources de pollution dans ma région ? Quel impact sur ma santé et mon environnement ? Comment agir sur la qualité de l'air et se protéger ? Qui surveille l'air de ma région ?...

Culture

Depuis septembre 2015, la communauté de communes du Clermontois, à travers Le Sillon, a complété sa programmation de spectacles par l'accueil régulier d'auteurs et d'écrivains pour des rencontres et des lectures. C'est l'occasion d'étoffer encore l'animation du territoire et de tisser des liens avec tout le réseau des bibliothèques communales.

C'était le cas le 17 novembre pour Cabrières : nous avons reçu la romancière Lucile Bordes au Caveau des Schistes où le public a répondu présent. Accueillies avec un verre de vin offert par le caveau, installées autour de petites tables, une soixantaine de personnes ont écouté Gérard de Murcia, responsable de la bibliothèque de Lieuran et partenaire de ce projet, interroger Lucile Bordes sur son parcours et ses motivations d'écriture. C'était un moment très chaleureux, simple et sans chichi, où l'on a pris plaisir à découvrir cette enseignante en lettres pour qui écrire un roman est une chose arrivée récemment et un peu par hasard. Elle a notamment parlé de son dernier livre, *Décorama*, qui raconte l'histoire d'un homme qui assiste, impuissant et mélancolique, à la transformation radicale de sa ville après la fermeture des chantiers navals. Un roman touchant, très humain, sur notre rapport à notre territoire, à nos racines. Fabien Bergès, directeur du Sillon, et Périne Faivre, comédienne de la compagnie octonaise Les Arts Oseurs, en ont lu quelques extraits.

Après la rencontre, Lucile Bordes a passé une bonne heure à signer des dédicaces pendant que la soirée se terminait joyeusement autour d'un buffet partagé. Prochaines rencontres d'auteur organisées par Le Sillon : le 10 février à St André de Sangonis (Christian Astolfi) et le 31 mars à Lieuran-Cabrières (Carole Martinez).

Denis MALLET



Théâtre Le Sillon :

Notre commune est cette année « ambassadeur » du théâtre Le Sillon. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de places de spectacle au tarif de 6 €. (places à retirer en Mairie).

Le samedi 12 décembre 2015 à 16h30 au théâtre : la guerre des boutons

Le vendredi 29 janvier 2016 à 20h30 au théâtre : Je suis née sous une bonne étoile

Au mois de mai 2016 à Villeneuveville : La nuit des rois de Shakespeare.

L'occasion de découvrir cette programmation, et de retrouver peut être le même plaisir d'un moment de spectacle, que nous avons connu à Cabrières, l'année dernière, avec La Compagnie Marius.



Dans le cadre de notre collaboration avec Le Sillon, nous allons accueillir au mois de janvier, une auteure de pièces de théâtre : Catherine Anne. Elle sera à Cabrières les 10, 11, 12 et 13 janvier. Le 10, à partir de 17 h, elle réalisera une interview collective à la bibliothèque.

La vie comme elle va

Catherine Anne / Fabien Bergès / Cabrières / décembre 2015 – octobre 2016

Déclinaison d'un projet que nous menons depuis deux saisons et qui consiste à tenter de produire, avec les moyens du théâtre et de la fiction, un récit contemporain de notre territoire, cette résidence d'infusion se passera cette année à Cabrières avec l'autrice Catherine Anne. Celle-ci va fréquenter régulièrement le village, ses habitants, ses lieux emblématiques. Elle va s'y balader, faire des rencontres, conduire des entretiens, proposer des ateliers d'écriture. Au cours de cette immersion, elle écrira quatre formes théâtrales brèves, en résonance avec les problématiques de la commune.

De mars à octobre, au fur et à mesure de leur écriture, seront données en représentation les pièces courtes de Catherine Anne, mises en scène par Fabien Bergès. Puis en octobre 2016 sera proposée une intégrale de ces quatre textes.

N'hésitez pas à demander des informations à La Mairie.

Les membres de la Commission ECPT, vous souhaitent une fin d'année paisible, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Pour la commission, Marylise MALAFOSSE.

« Moi Bruno, clown, chanteur et poète... »

C'est ainsi que Bruno, l'homme au chapeau, s'était lui-même défini dans un de ses derniers textes que l'on pouvait lire sur la vitrine du « P'tit Marché » de Marie-Jo. Figure emblématique du village, musicien dans l'âme, Bruno nous a quitté sans tambour ni trompette au matin du 25 octobre. Voyageur infatigable, tant dans sa vie active que dans sa tête et dans les textes qu'il écrivait, son dernier voyage s'est accompli, selon ses vœux, sans fleurs ni couronnes. Il avait également signé un texte assez récent « *Bruno le mal-aimé* ». C'est pourtant une foule nombreuse et recueillie qui l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Sa famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine.

Albert MARTINEZ.

Bruno MUNOZ né le 23 avril 1951 – Tiré du recueil de Poèmes 2012
Hommage à Cabrières (Extrait)

Cabrières est un village charmant
Qui vit dans la nature
Où les gens bienfaisants
Coulent une vie en toute quiétude

L'Estabel vin vermeil éveille les papilles
Dans les repas festifs
Qui sent bon le thym et le fenouil
[...]

Sur la place du village
Un griffe avec ses petites gargouilles
Où ruisselle une eau si subtile
Qu'on dirait parfois un archer violon
Qui rime avec musique

Le Pic de Vissou si haut majestueux
Où les anciens bergers
Malheureusement disparus
Et les chèvres sautaient de rochers en rochers
Et où ils se régalaient de boire du bon lait

Mais hélas le passé est si loin mais encore si près
Où les anciens se régalaient de discuter
Les soirs d'hiver au coin d'une cheminée

Il y a aussi ce pont où les hommes discutaient
Et je revois notre grand-père parmi tant d'autres
Qui racontaient des histoires et se chamaillaient
Et où les éclats de rire finissaient par tout dire
[...]

Et aussi le clocher qui sonne toujours l'heure
Et le temps qui s'écoule
Mais jamais dans notre vie
Malgré le temps qui passe
Il y aura en nous un instant qui s'efface



La Bibliothèque du Bourniou

L'hiver est là et malgré le froid, vous répondez toujours présente(s) et présent(s) aux rendez-vous hebdomadaires de votre bibliothèque ; et nous en sommes très heureuses.

Avec le passage du bibliobus en octobre, nous avons renouvelé les ouvrages de l'étagère « DDLL ». Nous y ajoutons régulièrement des ouvrages demandés qui nous arrivent par la navette à Clermont tous les 15 jours. Parfois vous devez patienter un peu avant de pouvoir emprunter ce livre que vous attendez. C'est qu'il n'est pas disponible dans les réserves de Pierre Vives, une autre bibliothèque l'ayant emprunté avant nous. Mais nous faisons tout notre possible afin de répondre à vos attentes.

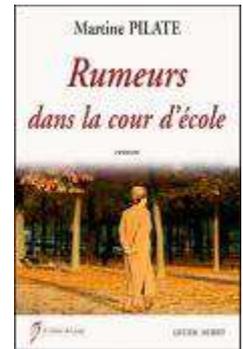
Ce trimestre nous avons acheté :

Rumeurs dans la cour d'école de Martine Pilate.

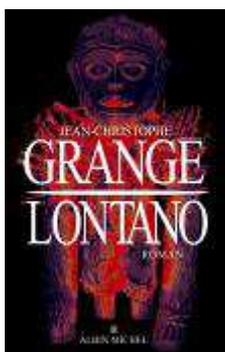
Un Parfum de farigoulette de Alysya Morgon

Nos si beaux rêves de jeunesse de Christian Signol : dans les années 30, comme des milliers de gens, Etienne et Mélina, qui ont grandi heureux à la campagne, sont amenés à partir travailler en ville. Mais bientôt un bruit de bottes et d'armes se fait entendre...

A l'encre bleue de Nadine Thirault : un livre émouvant et humain, inspiré d'une histoire vraie, dans les années 50, dans le massif du Forez. Un livre optimiste qui a pour héroïne Reine nommée institutrice dans un petit village de cette région austère ; elle ose employer des méthodes d'éducation originales et exerce son métier dans un merveilleux souci d'harmonie villageoise.



Dans un autre registre,



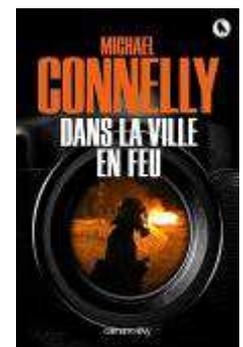
Lontano de Jean-Christophe Grangé : le père est le premier flic de France ; le fils aîné bosse à la Crime ; le cadet règne sur les marchés financiers ; la petite sœur tapine dans les palaces. Chez les Morvan, la haine fait office de ciment familial. J-C. Grangé est à son meilleur dans cet ouvrage.

Et pour poursuivre avec cet auteur, nous vous proposons :

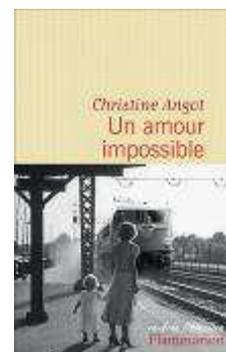
Kaikén, Le serment des limbes, Miserere, l'Empire des loups.

Dans la ville en feu de Michaël Connelly : 1992, Los Angeles est en proie aux émeutes et les pillages font rage quand Harry Bosch découvre, au détour d'une rue sombre, le cadavre d'Anneke Jespersen, une journaliste danoise. 20 ans après, Bosch, désormais aux affaires non classées, décide de reprendre l'enquête, une fois de plus contre vents et marées.

Connelly livre un nouvel opus à la hauteur de l'attente des admirateurs de son célèbre inspecteur.



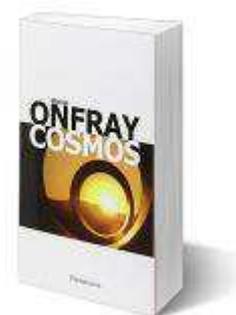
Parmi les ouvrages de la rentrée, *Un amour impossible* de Christine Angot. Vous découvrirez un roman irrigué de tendresse : Pierre, Rachel, deux milieux sociaux très différents, une ardente liaison ... Christine naît et entre la mère et la fille, une relation fusionnelle, loin du père...



D'après une histoire vraie de Delphine de Vigan. C'est cet ouvrage qui a reçu le prix Goncourt. Et si vous le souhaitez, un autre titre de cette auteure est à votre disposition : *Les heures souterraines*.

Pour vous qui appréciez les livres épais, *Cosmos* de Michel Onfray. Contempler le monde, comprendre ses mystères et les leçons qu'il nous livre, Cosmos est une réflexion sur le vivant, les liens que les hommes entretiennent avec la nature. Mais c'est aussi un livre plus personnel où l'auteur évoque son père, des souvenirs.

Enfin que vous ayez suivi ou non la soirée de rencontre d'auteur au Caveau vous pourrez emprunter les ouvrages de Lucile Bordes : *Je suis la marquise de Carabas* et *Décorama*.



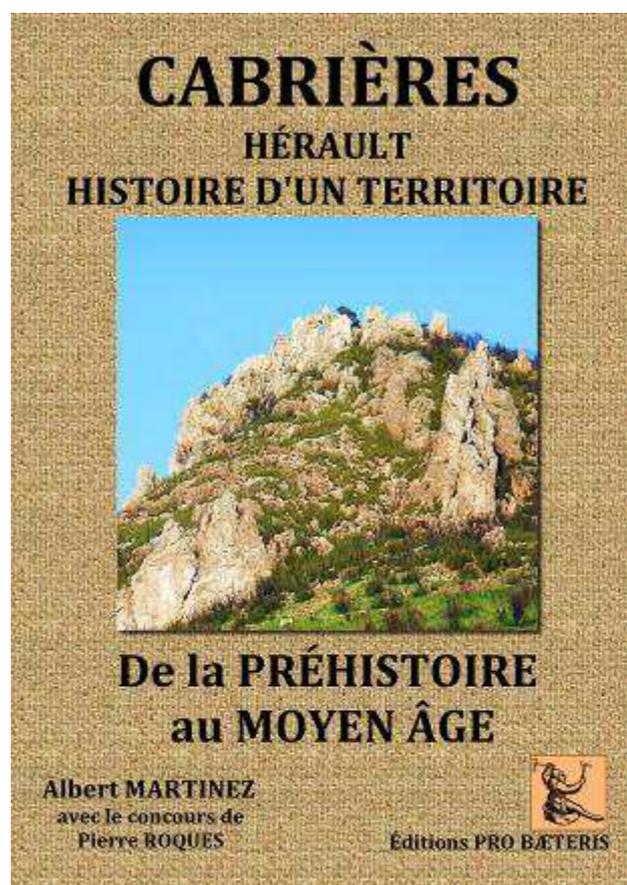
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et d'agréables lectures.

Les bénévoles.

Livre d'ici

UN NOUVEAU LIVRE SUR CABRIÈRES

Les Éditions PRO BÆTERIS viennent de publier « *L'HISTOIRE DE CABRIÈRES, DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE* ». Après une introduction où sont évoquées rapidement quelques curiosités naturelles de Cabrières comme la géologie avec le pic de Visou, la minéralogie avec différents minéraux et minerais de cuivre, la paléontologie avec les trilobites et la source de l'Estabel, le livre retrace le passage des hommes préhistoriques puis des romains, à la recherche de minerai de cuivre, au travers des fouilles archéologiques effectuées sur notre territoire depuis 1979. L'ouvrage est abondamment illustré par des croquis et des photos des mines et ateliers métallurgiques, ainsi que du mobilier archéologique retrouvé. Le chapitre concernant le Moyen Âge commence en l'an 533 par l'épisode de *DEUTÉRIE*, la châtelaine du lieu, qui pour épargner la population du village, se soumet à un prince Franc venu faire la conquête du château, lequel l'épousera, devenant ainsi reine des Francs. La suite relate l'histoire du château, qui sera pris et repris au cours des guerres qui ont ravagé le Languedoc dès 1209, jusqu'à sa destruction définitive en 1581, et de l'ancien village médiéval qui aura été un temps le siège d'une viguerie et d'un archidiaconé. De nombreuses photos montrant les ruines du château, de l'ancien village et de l'église Saint-Rome illustrent ce chapitre.



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
un samedi sur deux : de 9 h 30 à 11 h 30 (semaines paires)

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9 H 00

Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

⇒ **Congés :** L'agence sera fermée du **jeudi 24 décembre au lundi 4 janvier inclus.**

Augmentation du prix des timbres au 1er janvier 2016 :

⇒ Il est conseillé de refaire ses stocks avant cette date.

Rappel : 3 tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison (pour lettre - de 20 g) :

Type d'envoi :	Délai :	Prix actuel	Prix au 1er janvier :
La lettre économique :	4 jours	0,66€	0,68€
Le lettre verte : (pas de transport par avion)	2 jours	0,68€	0,70€
La lettre prioritaire :	1 jour	0,76€	0,80e

La poste va modifier ses critères de tarifs; on aura toujours le tarif de base pour les envois de moins de 20 g. Quand le poids dépassera 20 g, on ajoutera des timbres supplémentaires en fonction de la tranche de poids. Les timbres 50 g, 100 g, 250 g n'existeront donc plus.

La boîte aux lettres du Père Noël :

Le Père-Noël a fait installer une boîte à lettres

à l'agence postale pour les enfants

qui souhaitent lui écrire pour le Pôle Nord...



Calendriers:

Philippe passera à votre domicile à partir du 30 novembre pour vous présenter le calendrier 2016.

Cartes de voeux :

Des cartes UNICEF vous sont proposées à l'agence postale. Le sachet de 10 cartes et 10 enveloppes est en vente à 13€.

Distribution du courrier :

Les facteurs de Clermont ont été en grève durant neuf jours du jeudi 11 novembre au lundi 23 novembre. Certaines de leurs revendications ont été prises en compte. D'autres propositions leur seront présentées courant janvier.

D'autres perturbations sont donc à prévoir en début d'année...

Des personnes intérimaires ont été chargées de livrer le courrier et les colis durant cette période de grève. Plusieurs erreurs de distribution ont regrettamment été commises.

Le métier de facteur ne s'invente pas. Il faut une mémoire considérable aussi bien sur le repérage des casiers au niveau du tri, que le repérage des rues et des boîtes aux lettres des usagers. Les remplaçants qui ne connaissent pas le village ne peuvent pas effectuer une bonne distribution si les adresses sont incomplètes, et beaucoup d'erreurs ont eu lieu pour cette raison.

En effet , depuis l'attribution des numéros de rue, nous constatons que tout le monde n'a pas encore **signalé la modification de son adresse à tous ses contacts** (famille et organismes). Nous vous demandons d'y remédier **dans les plus brefs délais** : ceci pour faciliter la distribution du courrier et éviter des confusions (homonymes, voisins...).

Vous pouvez toujours penser que votre rue est petite, que tout le monde vous connaît, que le facteur sait où vous habitez... mais quand notre facteur titulaire est absent, ce que l'on croit s'envole. Son remplaçant ne peut pas tout deviner. Il doit se repérer mais aussi travailler vite.

Aussi, je vous demande à nouveau de mettre vos coordonnées à jour pour éviter ces pertes de courriers intempestives. Vous devrez pour cela **systématiquement vérifier les enveloppes de vos correspondants** et leur **indiquer** en retour **l'adresse correcte**. Il est aussi important de faire cette démarche car, dans quelques temps, le tri sera effectué à St Jean de Védas par des machines. Les adresses incomplètes seront retournées automatiquement à l'expéditeur... ce qui peut provoquer quelques désagréments selon la nature des courriers...

Philippe, notre facteur et moi-même vous remercions par avance pour votre collaboration.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sandrine et Philippe

Le Centre Communal d'Action Sociale

Les projets annoncés dans le numéro précédent ont abouti :

Tout d'abord, le vendredi 16 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des Retraités et personnes Agées, le CLIC l'Epi avait proposé un atelier de prévention des risques à domicile.

Avec le foyer rural d'Adissan, l'amicale des Cheveux Blancs et le CCAS de Cabrières ont donc accueilli Mr Philippe Marty, sapeur-pompier (à la retraite) et Valérie Louberssac, chargée de projet au CLIC l'Epi (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, cantons de Montagnac, Pézenas et Roujan).

Quelques enfants d'Adissan, les élèves du Primaire de Cabrières et des parents étaient présents pour cet après-midi intergénérationnel.

Les plus jeunes, d'une curiosité insatiable, ont activement participé tout au long de la séance ; puis très attentifs, ils ont écouté les consignes de Mr Marty (qui portait sa tenue de pompier !) pour connaître les gestes de la Position Latérale de Sécurité.

Pour terminer dans la bonne humeur, les spectateurs ont pu applaudir des scénettes de mime : tout d'abord les enfants d'Adissan ont joué les 3 petits cochons, avec les décors réalisés lors des activités périscolaires.

Puis les « Grands » de Cabrières ont montré ce qu'ils avaient préparé dans le cadre de l'atelier théâtre géré par Rémi.

Et bien sûr, un goûter pour clôturer cette après-midi a été offert .

Comme prévu également, la formation à l'utilisation du défibrillateur s'est déroulée le samedi 28 novembre à la salle des fêtes.

Les qualités pédagogiques de Mr Daurelle responsable de la société et son collègue Mr Schnoebelen ont favorisé les échanges nombreux et fructueux ; grâce aux manipulations et mises en situation, les participants ont acquis les notions nécessaires à l'utilisation de l'appareil ; après quoi ils se sont retrouvés autour d'un apéritif afin de terminer ces 3h30 de formation dans la bonne humeur.

Reste maintenant à installer ce défibrillateur dans l'endroit le plus approprié de la Commune. Nous nous appuyons sur les conseils de la société OXY et les remarques des communes voisines déjà équipées.

Le CCAS, ce sont aussi des actions sociales que nous décidons lors des réunions mensuelles avec pour principe la confidentialité ; actions que nous élaborons également lors des rencontres avec les différents organismes, tels que le CLIC l'Epi, l'Agence de la solidarité départementale ou encore le Conseil Local de Santé Mentale. Nous pensons à installer un panneau réservé au CCAS pour vous faire part plus efficacement des informations multiples que nous recevons.

Nous restons à votre écoute. Les rendez-vous peuvent être pris à la Mairie : 04-67-96-07-96.

Nous vous souhaitons une agréable fin d'année.

Pour le CCAS, Françoise POBEL.



INFORMATIONS GENERALES

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Une fin d'année riche en événements pour le CISPD

Historique : Le 14 novembre 2002, la ville de Clermont l'Hérault crée un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui réunit tous les acteurs à la fois publics et privés pour développer des actions visant à réduire les phénomènes de délinquance.

En 2004, partant du constat que la délinquance ressentie ou réelle est un phénomène général qui touche l'ensemble des communes du territoire, 9 communes rejoignent le C.I.S.P.D.

Le 1er janvier 2009, la Communauté de communes du Clermontais prend la compétence en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Le C.I.S.P.D du Clermontais rassemble ainsi les 21 communes de la Communauté de communes du Clermontais.

La volonté des élus du territoire est de mettre en œuvre et de coordonner les actions émanant des directives interministérielles en matière de prévention et de sécurité.

Le rôle du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D) :

Le C.I.S.P.D est l'instance qui coordonne la politique de prévention et de sécurité sur le territoire de l'intercommunalité. Il est composé : des élus, des représentants de l'Etat, de la gendarmerie, des polices municipales et rurales, des responsables d'établissements scolaires, des socioprofessionnels confrontés aux manifestations de la délinquance, des responsables des services sociaux, des représentants d'associations.

Le C.I.S.P.D est présidé de droit par Jean Claude LACROIX, Président de la Communauté de communes du Clermontais. Le Préfet et le Procureur de la République ou leur représentant sont membres de droit.

Le fonctionnement :

L'ensemble des membres se réunit en séance plénière au moins une fois par an.

Un Comité de Pilotage se réunit régulièrement pour faire le point sur les différents projets et préparer les séances plénières.

Agenda :

• Lundi 23 novembre, 18h

Rencontres, informations, échanges sur les dispositifs de prévention et de sécurité, animée par la gendarmerie et la sous-préfecture.

Réunion fermée au public, réservée aux Maires et élus du territoire.

• Lundi 30 novembre, 18h, salle des fêtes de Paulhan

Remise des diplômes de médiateurs scolaires.

155 élèves du territoire, accompagnés de leurs parents, se verront remettre leur diplôme de médiateur des mains du président de la Communauté de communes entourés d'élus, en présence des chefs d'établissements et d'un représentant de l'Education Nationale.

Ce diplôme symbolise la reconnaissance de leur formation à la gestion non violente des conflits, et encourage leur engagement dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Sont impliquées les écoles primaires suivantes :

Les oliviers et Saint Martin de Canet, Arc en Ciel de Paulhan, Jean de la Fontaine d'Aspiran, Yvette Marty de Nébian, Rostand, Daudet et Saint Joseph de Clermont l'Hérault, L'école de Péret.

• Mardi 1er décembre, 14h, salle des fêtes de Nébian

Séance plénière – Réunion fermée au public, mais ouverte à la presse

L'ordre du jour de cette nouvelle séance plénière est le suivant :

Validation du plan d'action, Adoption de la charte de confidentialité

• Lundi 14 décembre 2015, 18h30 – 20h30, au théâtre le Sillon :

Spectacle de théâtre interactif et convivial sur la thématique des addictions animé par les Compagnies Etincelles et Parsemila, organisé en partenariat avec le Pays Coeur d'Hérault, la Communauté de communes du Clermontais, l'ANPAA 34 à l'occasion de l'ouverture de la consultation Jeunes Consommateurs du Cœur d'Hérault. Cette action, inscrite dans le plan d'action du CISPD, est le fruit d'un travail concerté entre les partenaires de la prévention et les établissements du secondaire du territoire. Elle vise tout particulièrement les parents et leurs adolescents, une occasion de présenter la permanence « jeunes consommateurs » mais également de répondre aux questionnements sur les addictions avec ou sans produit, en présence de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Lunel.

Contact presse Service communication : 04 67 88 95 50.

Maison médicale de Fontès

Information sur l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste à Fontès

Grâce au travail de la municipalité de Fontès, un Collectif Santé a été créé et mis en place.

Pour le moment il se compose de 3 infirmières, 2 kinésithérapeutes, un orthophoniste et une pharmacienne. Ils ont été rejoints par : une praticienne de médecine chinoise agréée, 2 praticiens et enseignants en Shiatsu et Do---In agréés.

Il faut espérer que cette volonté de regroupement de professionnels de santé permettra de faire aboutir un Projet Territorial de Bassin de Vie sur la commune et celui de voir, à moyen terme, la construction d'une maison santé pluridisciplinaire afin de mutualiser les moyens matériels et de fonctionnement.

Dès le mois de janvier 2016, un nouveau médecin généraliste, le docteur Kherd WARD, s'installera près de la médiathèque avec l'espoir de l'arrivée d'un second médecin ultérieurement.

Notre commune ayant apporté son soutien depuis le début de ce projet, nous pensons que cette avancée majeure doit de nouveau permettre aux populations de nos communes rurales de trouver une qualité dans les soins de proximité.

ZOOM SUR : Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault



Mesdames Messieurs les Maires des communes du bassin versant du fleuve Hérault,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir une plaquette d'information à destination des riverains des cours d'eau (particuliers, agriculteurs...), qui précise leur possibilités d'intervention, notamment après les crues.

Fruit d'un travail collaboratif entre la chambre d'agriculture de l'Hérault, l'Etat, et les syndicats de bassin versant, ce document synthétise les principaux éléments techniques et administratifs qui aideront les riverains à entreprendre les travaux pertinents dans les cours d'eau.

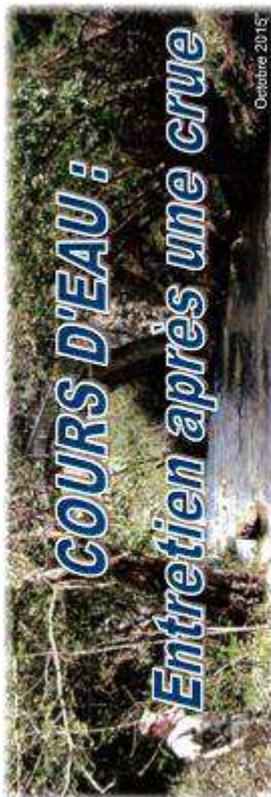
A l'heure où les crues d'automne ont déjà marqué le bassin de l'Hérault, il me semble nécessaire de rappeler ce cadre d'intervention aux riverains afin que chacun contribue à minimiser les risques inondations et puisse agir rapidement après les crues.

Je vous invite donc à faire une large communication de ce document auprès des riverains des cours d'eau de votre commune.

Cordialement.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault
Conseiller départemental
Christophe MORGO

Contact technique : Christophe Vivier, directeur du SMBFH.



Octobre 2015

Avec la multiplication des événements climatiques, de nombreuses questions et situations ont été rencontrées par l'ensemble des acteurs du territoire sur la remise en état des cours d'eau après une crue. Cette plaquette a pour objectif d'apporter des premiers éléments de réponse sur ce que l'on peut faire et ne pas faire après une crue pour remettre en état le cours d'eau et son interface avec les parcelles agricoles.

Qui PEUT remettre en état le cours d'eau après une crue ?

Le propriétaire riverain du cours d'eau
 Le syndicant riverain du cours d'eau
 Le syndicat de bassin-versant* ou la commune quand il se substitue au propriétaire dans le cas d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Le propriétaire riverain a pour obligation d'entretenir le cours d'eau, qui lui appartient jusqu'au milieu du lit et assure le bon écoulement des eaux. Il en est de même pour une remise en état après crue.

"Je n'ai rien le droit de faire si je touche un cours d'eau"

Des interventions manuelles (sans mouvement de terrain) réalisées dans le lit* du cours d'eau sont réalisables.

FAUX



Après une crue, il est nécessaire de **désencroûter** le cours d'eau pour prévenir le risque d'embâcle* lors des prochains épisodes de fortes intensités pluviométriques. C'est également à faire régulièrement de manière générale.

Après une crue, les interventions qui ne perturbent pas le bon fonctionnement du cours d'eau sont indispensables. Elles consistent à éviter qu'un nouvel événement n'engendre des désordres supplémentaires.

*SYNDICAT DE BASSIN-VERSANT : organe regroupant les collectivités territoriales (communes, départements) compétentes géographiquement sur une vallée ou une partie importante de celle-ci, dont l'objet est de mener toutes actions concernant la gestion d'un cours d'eau et de ses affluents.
 DESINCROÛTER : dégager les embâcles qui obstruent le libre écoulement des eaux (bois morts, déchets, débris) transportés par la crue.
 *LIT : le lit est le secteur où l'eau du cours d'eau coule quasiment en permanence. Le lit mineur est le secteur où l'eau coule très souvent. Le lit majeur est le secteur où coule l'eau quand elle a débordé du lit mineur.

Après crue, quels travaux puis-je réaliser SANS déclaration préalable ?

Élaguer ou recéper* les arbres en bord et dans le cours d'eau, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.



Enlever les embâcles* (branches et troncs d'arbres) qui entravent la circulation de l'eau manuellement ou à l'aide d'un engin motorisé sur berge pour les tirer.

Débroussailler les végétaux se développant dans le lit, de façon sélective et localisée, pour préserver l'état écologique du cours d'eau.



Intervenir à pied dans le cours d'eau pour découper en morceaux les troncs et végétaux encombrants.

Déplacer, griffer les atterrissements* à condition de ne pas modifier le gabarit de la rivière et sans amener un engin motorisé dans le lit*. Travailler sur la zone émergée uniquement. Leurs déplacements se limitent à ce qui dépasse au-dessus de l'eau.

J'évite de

- Dessoucher les arbres sur berge
- Brûler les arbres sur berge
- Faire des coupes à blanc
- De laisser les embâcles sur berge afin qu'ils ne soient pas remobilisés à la prochaine crue

*RECÉPER : taille d'un arbre ou attraction très court, prise du suc, dans le but d'obtenir une coupe à partir des rayons de l'arbre coupé.

Je ne peux pas

- Remblayer les berges au-dessus du terrain naturel (monton)
- Remblayer avec des matériaux de chantier de construction (déchets polymère)
- Débruasser avec des produits chimiques en bord de rivière (déchets)
- Circuler avec des engins motorisés dans l'eau
- Déposer des déchets en bord de cours d'eau
- Enlever des sédiments accumulés dans le lit du cours d'eau

*ATTERRISSMENTS : matériaux, boues, sable, vase, sables ou galets déposés par la crue sous forme de tas (peut bloquer le milieu des cours d'eau)

Foire Aux Questions

Quelles sont les meilleures méthodes pour les interventions ?

- Végétation : automne-hiver
- Embâcles dans le lit mineur nécessitant un engin : période des basses eaux (en été)
- Embâcles dans le lit mineur sans intervention d'engin motorisé dans le cours d'eau : pas de période définie.

Toutes descentes d'un engin motorisé dans le cours d'eau nécessitent une DICTR.

Est-ce que le bûche est une berge comme avant la crue ?

Oui. A l'identique en utilisant des matériaux sans comme la terre végétale. Attention : les remblais en zone montable sont interdits. Plus plus haut que le niveau de la berge. Je me rapproche des techniciens de rivière sur les essences à replanter pour maintenir la berge et favoriser la biodiversité.

Est-ce que je peux retirer les sédiments accumulés dans le cours d'eau ?

Non. Mais les déplacer est possible et de préférence quand le cours d'eau est à sec. S'il est en eau, il peut y avoir un impact sur le milieu et il faut compléter une DICTR et se rapprocher des services de l'EIAT.

Est-ce que je peux remettre le cours d'eau dans son lit initial après une crue ?

Les situations sont variées et les réponses également. Je demande conseil aux services de l'EIAT ou au technicien de rivière du bassin-versant. Je remplis une DICTR.

Est-ce que je peux rebaieler mon ponton embourbé par la crue ?

Si mon prélevement est régulier et connu des services de l'EIAT, je peux le rebaieler.

Dans le cas contraire, il est conseillé de me rapprocher de la Chambre d'Agriculture ou des services de l'EIAT (DDTM34) pour le régulariser et me mettre en règle avec la législation. Attention : s'il y avait un local de protection, je peux être soumis aux règles du Code de l'Urbanisme.

Que faire du bois que j'ai coupé ?

Je le valorise en bois de chauffage ou je le brûle sur place en respectant la réglementation "feu". Je fais attention à ne pas brûler les arbres sur pieds. Je peux aussi broyer les feuilles, branches pour utiliser comme paillage de surface ou comme matière organique à enfouir dans le sol.

Qui j'appelle pour quelles informations ?

Chambre d'agriculture 34
☎ 04.67.20.88.55
➔ www.chambre34.fr
➔ chambre@chambre34.fr

Faire connaître mes dégâts
Conseils calamités agricoles,
M'aider à compléter la DICTR

Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34
☎ 04.34.43.62.37
➔ <http://www.hérault.gouv.fr>
➔ Réglementation@ddt34.gouv.fr

S'assurer d'être en règle
Déposer la DICTR

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques 34
Grabels : ☎ 06.72.08.10.06
Octon : ☎ 06.72.09.14.84

S'assurer d'être en règle
Conseils pour les travaux

Aude et ses affluents (SMMAR)
(Cassa, Quarcans, etc.)
☎ 04.66.11.63.02

Orb-Libron et leurs affluents (SMVOL)
(Vernazobre, Jaur, Mare, Bitoulet, Taurou, Lrnu, etc.)
☎ 04.67.36.45.99

Bassin de Thau (SMBT)
(Nague, Vaques, Pallas, Vene, etc.)
☎ 04.67.74.61.60

Syndicats de bassins-versants affluents (SYBLE)
Conseil de travaux après crue et actions collectives d'entretien

Les-Mosson et leurs affluents (SYBLE)
(Tortier, Lironde, Lasecleran, Coulazou, etc.)
☎ 04.67.22.22.71

Hérault et ses affluents (SMBHF)
(Ms, Lergue, Boyne, Peyne, Thoroug, Rouvière, Durbie, etc.)
☎ 04.11.66.52.06

Bassin de l'Or (SYMBO)
(Cadoille, Berange, Vresonne, Dardillon, etc.)
☎ 04.67.22.22.71

Après crue, quelles opérations nécessitent une déclaration préalable ?

Je remplis une Déclaration d'intention de Commencement de Travaux en Rivière : DICTR

- Quand je souhaite consolider ma berge
- Dès que je compte intervenir avec des engins motorisés dans le lit du cours d'eau
- Quand je souhaite déplacer ou réguler des sédiments accumulés dans le cours d'eau suite à la crue
- Dès que je veux remettre le cours d'eau dans son lit d'avant-crue. Une pêche électrique de sauvetage est souvent obligatoire et demandée par les services de l'EIAT (ONEMA)
- Quand je souhaite approfondir le lit du cours d'eau

Je l'adresse au service de l'Etat en charge de la gestion de l'eau : la DDTM34

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34) dispose d'un délai d'un mois pour donner sa réponse.

En fonction, je pourrais faire les travaux sans procédure, ou je devrais compléter ma demande en produisant un dossier réglementaire au titre de la Loi sur l'Eau.



Je prends des photos. Je recense mes dégâts agricoles. J'évalue les travaux à engager.

Je me fais connaître auprès de la Chambre d'Agriculture 34 pour faciliter le recensement des dégâts et l'accompagnement.



REGALER. Appuyé un tonner, un rebaieler de façon à lui donner une surface régulière.

Cartographie - Conception Centre d'opérations de l'Herault



LA VIE SCOLAIRE

Bonjour,

Cette année, les élèves de Cabrières ont un site qui s'appelle l'Ent École. Nous allons vous expliquer ce qu'il y a dessus :

Il y a un agenda pour que les élèves regardent leurs devoirs tous les soirs.

Il y a une messagerie pour envoyer et recevoir des messages.

Il y a un Blog de ma classe pour écrire et lire des articles.

Ma médiathèque sert à déposer des photos, des articles, de la musique, etc...



Hugo Tricon et Alex Poitrine.

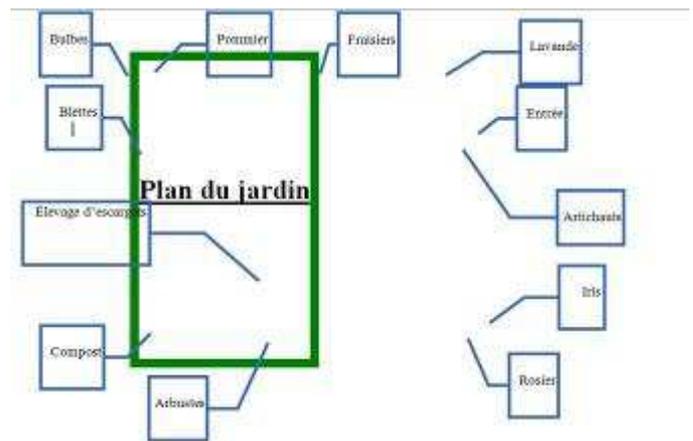
Nous avons fait un jardin (écologique) et je vous conseille de faire de même .

Exemple de ce qu'il y a d'écologique dans notre jardin:

nous n'utilisons pas de machine (sauf un motoculteur par an) nous ne polluons donc pas le jardin.

nous n'utilisons pas de produits toxiques ni beaucoup d'eau.

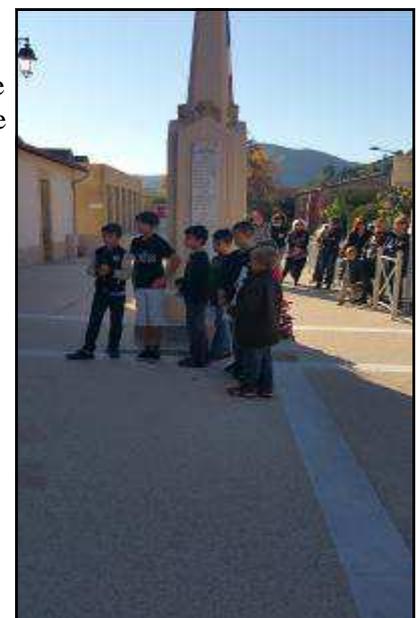
Des parents d'élèves et le grand père de deux élèves (Léo et Hugo) nous ont aidés et si vous voulez nous rejoindre vous aussi, appelez au 04-67-96-31-79.



Le 11 novembre nous avons été au monument aux morts pour rendre hommage aux gens qui sont morts pendant la première guerre mondiale (les poilus).

Nous avons fait une minute de silence ensuite nous sommes allés au cimetière.

Nous sommes ensuite rentré à la mairie pour prendre l'apéro.



Maolan Schwartz.

Les activités périscolaires

Avec Christine, Anne, Charlène, Rémi, les enfants, petits et grands se plaisent à fréquenter les activités périscolaires.

Tout au long de la semaine de cette deuxième période, Charlène a pris en charge les petits pour les activités sportives le lundi, des jeux traditionnels le jeudi et les activités manuelles le vendredi : les enfants préparent les décorations de Noël et il est inutile de préciser que chacun s'applique et fait de son mieux. A vous de juger !



Pour les grands le lundi Rémi propose des loisirs créatifs et c'est peu dire que les enfants ont beaucoup d'imagination !



Le jeudi Anne initie les enfants à l'art du conte.

Les enfants sont toujours fascinés par ces histoires et ouvrent grand yeux et oreilles pour ne rien manquer de ces mondes merveilleux.



Le vendredi Christine poursuit les séances de ping-pong.

Pour la troisième période, le lundi un nouvel atelier avec une découverte de l'Allemagne, ses fêtes, traditions, une invitation par le jeu à l'allemand. Madame Gulistan Guzel animera ces temps.

Le jeudi Anne poursuivra l'animation avec les contes et Rémi et Charlène proposeront des activités culturelles (peinture, sculpture).

Le vendredi, ce sera sport avec en particulier ping-pong pour les grands.

Vous vous doutez bien que proposer ces activités nécessitent un travail en amont. Ainsi, un PEDT, Projet Éducatif Territorial a été élaboré et accepté par la Préfecture et les autorités académiques.

Il nous est recommandé d'insister sur la complémentarité et l'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire, de développer la démarche de projets et l'action du comité de pilotage.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'approbation de notre organisation des temps d'activités périscolaires, en soulignant l'investissement des bénévoles qui font partager leur passion aux enfants, des parents d'élèves qui n'hésitent pas à proposer des ateliers.

C'est probablement là le privilège de vivre dans une petite commune rurale où les mots de solidarité, partage gardent tout leur sens.

Pour la commission école, Françoise POBEL.

D 'ICI ET D 'AILLEURS

As some of you know, the weeks leading up to the 11th November we British wear a poppy. I have given a brief explanation of this during the commemorations at the Monument aux Morts but have been asked to expand somewhat. I have therefore visited the Royal British Legion site and have borrowed extensively from that. During the First World War (1914–1918) much of the fighting took place in Western Europe. Previously beautiful countryside was blasted, bombed and fought over, again and again. The landscape swiftly turned to fields of mud, bleak and barren scenes where little or nothing could grow.

Bright red Flanders poppies (*Papaver rhoeas*) however, were delicate but resilient flowers and grew in their thousands, flourishing even in the middle of chaos and destruction. In early May 1915, shortly after losing a friend in Ypres, a Canadian doctor, Lt Col John McCrae was inspired by the sight of poppies to write a now famous poem called '**In Flanders Fields**'.

McCrae's poem in turn inspired an American academic, Moina Michael to make & sell red silk poppies which were then brought to England by a French lady, Anna Guérin. The (Royal) British Legion, formed in 1921, ordered 9 million of the poppies which were sold on 11 November that year. The poppies sold out almost immediately and that first ever 'Poppy Appeal' raised over £106,000, a considerable amount of money at the time, which was used to help WW1 veterans with employment, housing etc.

The following year, Major George Howson set up the Poppy Factory to employ disabled ex-Servicemen and which today produces millions of poppies each year.

WHAT THE POPPY MEANS

The poppy is :

- A symbol of Remembrance and hope and respect
- Worn by millions of people
- Red because of the natural colour of field poppies

The poppy is NOT

- A symbol of death or a sign of support for war
- A reflection of politics or religion
- Red to reflect the colour of blood

Wearing a poppy is a personal choice and reflects individual and personal memories. It is not compulsory but is greatly appreciated by those it helps – beneficiaries include those currently serving in our Armed Forces, veterans, and their families and dependants.

For more info

<http://www.britishlegion.org.uk/remembrance/how-we-remember/the-story-of-the-poppy/>



Comme certains d'entre vous le savent, les semaines qui précèdent le 11 Novembre, nous, britanniques, portons un coquelicot. J'ai donné une explication brève de cette tradition pendant les commémorations au Monument aux Morts, mais on m'a demandé d'élargir quelque peu. Je me suis donc rendu sur le site de la Royal British Légion et j'ai beaucoup emprunté à cela.

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) la plupart des combats ont eu lieu en Europe de l'Ouest. Cette campagne, belle auparavant, a été dynamitée, bombardée et disputée, encore et encore. Le paysage s'est transformé rapidement en des champs de boue, des scènes sombres et stériles où peu ou rien ne pourrait croître.

Toutefois, des coquelicots rouge vif de Flandres (*Papaver rhoeas*) aux fleurs délicates, mais résilientes ont poussé par milliers, fleurissant même au milieu du chaos et de la destruction. Au début de mai 1915, peu de temps après la perte d'un ami, à Ypres, un médecin Canadien, le lieutenant-colonel John McCrae a été inspiré par la vue des coquelicots pour écrire un poème désormais célèbre appelé «In Flanders Fields». (Dans les champs des Flandres)

Le poème de John McCrae, à son tour, a inspiré un universitaire américain, Moina Michael pour faire et vendre des coquelicots de soie rouge qui ont ensuite été portés en Angleterre par une dame française, Anna Guérin. La (Royal) British Legion, formée en 1921, commanda 9 millions de coquelicots qui furent vendus le 11 Novembre de cette année. Les coquelicots vendus presque immédiatement et ce premier 'Appel Poppy' ont amassé plus de £106 000, une somme d'argent considérable à l'époque, qui fut utilisée pour aider les anciens combattants de la première guerre mondiale pour l'emploi, le logement, etc.

L'année suivante, le major George Howson mit en place « l'usine du coquelicot » pour employer les ex-militaires handicapés et qui, aujourd'hui, produit des millions de coquelicots chaque année.

CE QUE SIGNIFIE LE COQUELICOT

Le coquelicot est :

- Un symbole du souvenir de l'espoir et du respect
- Porté par des millions de personnes
- Rouge à cause de la couleur naturelle des coquelicots

Le coquelicot n'est PAS :

- Un symbole de la mort ou d'un signe de soutien à la guerre
- Une réflexion de politique ou de religion
- Rouge pour refléter la couleur du sang

Porter un coquelicot est un choix personnel et reflète des souvenirs individuels et personnels. Il n'est pas obligatoire mais est grandement apprécié par ceux qu'il aide - bénéficiaires comprenant les individus qui servent actuellement dans nos forces armées, les anciens combattants, leurs familles et les personnes à charge.

Pour plus d'informations (en anglais mais Google Traduction n'est pas mal) -



<http://www.britishlegion.org.uk/remembrance/how-we-remember/the-story-of-the-poppy/>



RESTITUTIONS DES CORPS

La loi du 31 juillet 1920

C'est le député Alexandre Israël qui est à l'origine de la restitution aux familles des corps des soldats morts aux combats. Après dix-huit mois de vifs débats, André Maginot, ministre des Pensions, approuva cette proposition de loi. Le Sénat et la Chambre des députés ayant adopté le texte, la loi de finances fut promulguée le 31 juillet 1920. L'article 106 annonçait officiellement le droit, pour les veuves, les ascendants et les descendants, de demander la restitution et le transfert, aux frais de l'État, des corps des militaires et marins morts pour la France. L'opération débuta à compter du 1er décembre 1920.

Dès le mois d'août 1920, des formulaires de demandes furent mis à disposition des familles dans les mairies et devaient être, une fois remplis, retournés au ministère des Pensions. La date ultime pour déposer le formulaire fut fixée au 2 janvier 1921. Cependant, en raison du manque de formulaires, cette date limite fut reportée au 15 février 1921. Au-delà de ce délai aucune demande ne fut acceptée quel qu'en fût le motif. Toutefois, les familles, dont le corps de proches fut découvert ou identifié au-delà du 15 février 1921, purent bénéficier de cette loi.

Un service spécial fut créé, celui de la Restitution des Corps (SRC), dont le rôle était de diriger et de contrôler les opérations. Afin de mener à bien les opérations, les transferts de corps se firent méthodiquement, à savoir par zones.

Tout d'abord ce fut l'ancienne zone des armées (zone de guerre) qui fut concernée. Cette région vaste fut elle-même divisée en neuf zones de champs de bataille, chacune étant composée de plusieurs secteurs. Quand les opérations d'exhumations et de restitutions de corps furent quasiment terminées dans l'ancienne zone des armées, après octobre 1922, le transfert des corps inhumés dans les départements de l'ancienne zone de l'intérieur commencèrent. Enfin, en 1923, il fut prévu que l'État procéderait à la restitution des corps inhumés en dehors du territoire métropolitain. Cependant les opérations de restitution des corps des militaires français morts en Orient débutèrent plus tôt, et les premiers convois arrivèrent à Marseille dès 1922.

La première étape de cette vaste opération était d'exhumer, de mettre en bière les restes mortels et de transporter les cercueils vers une gare de chargement, cercueils doublés intérieurement de métal. Une fois exhumés et mis en bière, les corps étaient acheminés vers leur destination finale. Commençaient alors un long périple. La restitution des corps des militaires se fit, collectivement, par chemin de fer. Le transport des corps des militaires inhumés dans l'ancienne zone des armées se fit rigoureusement, par étapes. Tous les corps exhumés dans chacune des neuf zones de champs de bataille étaient tout d'abord acheminés par camions vers des gares de groupement.

Mais il y eut malgré tout des déboires. Des corps qui devaient être restitués et qui figuraient dans le programme ne furent pas retrouvés le moment de l'exhumation venu, plongeant à nouveau les familles dans la tristesse.



Une fois arrivés à la gare de groupement, les cercueils étaient déchargés du camion et placés dans un wagon qui avait été envoyé au préalable par l'inspecteur régional de la gare régulatrice. Cette tâche achevée, le wagon fermé et scellé était ensuite dirigé vers la gare régulatrice correspondante par le premier train d'exploitation. Un train spécial était formé chaque fois que le dépôt mortuaire contenait un nombre de corps suffisant à destination d'une même région de corps d'armée ou de deux régions voisines. Arrivé à la gare régionale, le train spécial était disloqué. Chaque wagon ou rame de wagon à destination d'un même département était alors accroché à un train de service d'exploitation normal. Ainsi au cours du seul mois de novembre 1922, 94 wagons transportant chacun 140 corps furent acheminés vers les gares départementales de Rouen, Montpellier, Châlons-sur-Marne et Grenoble.

Les premiers convois mortuaires arrivèrent dans les différentes gares départementales au cours du mois de mars 1921. Ils se succédèrent jusqu'en 1924, les convois mortuaires furent accueillis dans les gares départementales avec solennité. Les honneurs militaires étaient rendus en présence des autorités militaires et civiles. La population fut également conviée.

Les manutentions devaient s'exécuter hors de la vue du public, quitte à effectuer le travail de nuit. Ainsi durant la saison chaude (juillet-août), le déchargement des cercueils en gare départementale de Montpellier fut réalisé de nuit. Les convois mortuaires arrivés en gare départementale, les corps étaient répartis dans tout le département. En raison de son coût avantageux, le chemin de fer fut le moyen de transport principalement utilisé pour la réexpédition des corps.

Les grandes Compagnies de Chemin de fer, après entente avec le ministère des Pensions, avaient accordé à demi-tarif le transport des corps des militaires, des gares régulatrices aux gares départementales. Le ministère des Pensions demanda donc aux préfets d'obtenir des réseaux d'intérêts locaux les mêmes avantages. Dans la majorité des cas, une fois arrivés dans leur commune de dernière destination, les corps étaient entreposés dans un dépôt communal en attendant la cérémonie funèbre. Le corps, avec l'assentiment du maire, était directement transporté de la gare au domicile de la famille, où il restait jusqu'au jour de la ré-inhumation. D'une manière générale, les cérémonies de ré-inhumation des corps furent rigoureusement orchestrées par les autorités civiles et militaires de la commune où le corps devait être enterré.

Les restes de 250 000 militaires morts pour la France inhumés dans l'ancienne zone des armées ont été restitués aux familles qui en avaient fait la demande dans les délais légaux. Tel fut le chiffre officiel, donné en mars 1936 une fois les opérations terminées, par le gouvernement.

Pour Cabrières 6 corps dont 5 reposent dans le carré militaire furent restitués à la demande des familles.

VILLE	NOM	NÉ	MORT	SÉPULTURE	OBSERVATIONS
M. H. H.	M. H. H.				
M. H. H.	M. H. H.				
M. H. H.	M. H. H.				

L'eau est depuis toujours une préoccupation pour Cabrières. Voici la dernière étape avec l'approvisionnement de nos hameaux

LES CROZES



L'approvisionnement du hameau des Crozes n'a jamais été facile. Longtemps c'est un puits en bas du village qui a été le seul point de collecte d'eau.

En 1927 le syndicat autonome décide de capter ce point d'eau et de le relier à une fontaine et un abreuvoir qui se situent dans la cour de l'école. Le projet s'avèrera rapidement insuffisant.

En 1932, afin de mieux équiper le hameau, une source, située en amont donnée par Alban PAUZES sera captée et reliée à un bassin lui-même relié à des bornes fontaines.

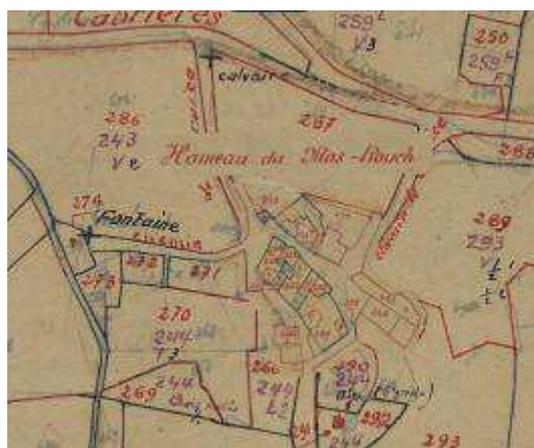
Au fil du temps les différentes maisons seront branchées au réseau.

Pour le Mas Rouch, du plus loin que les archives communales se souviennent il est évoqué pour la première fois le 09 février 1896 la cession par Guillaume Dardé, de la surface nécessaire pour édifier un puits communal parcelle F 778. Ce puits sera jusqu'en 1930 et son remplacement par un nouveau concédé à Sébastien GENIEYS, puisatier à Paulhan pour la somme de 3000 F, le seul point de collecte d'eau.

En 1938 Gustave SAUDADIER est chargé par son conseil municipal d'acheter une partie du trop plein de la source de Tibéret à monsieur BALLESTIER.

Lors de la cession de cette source à la commune de Fontes le propriétaire du domaine du Temple s'est réservé 1/4 du débit soit environ 120 l/m. C'est la moitié de cette réserve qu'il était envisagé de céder à la commune de Cabrières. Ce projet d'adduction d'eau qui devait aussi alimenter le Mas Rouch ne verra jamais le jour.

LE MAS ROUCH



C'est en 1951, suite au don de Norbert LEBRARD de la source de la Pradette, que l'eau coulera enfin au robinet. Ce projet de 1 500 000 F sera financé pour partie par des subventions (1 050 000 F), les fonds communaux (375 000 F) et par la participation des particuliers (75 000 F).

C'est en 1979, le 23 janvier, sous la présidence de Francis GAIRAUD, maire, qu'il est décidé de revoir totalement l'adduction de ces deux hameaux. Un forage est alors exécuté dans le ruisseau au bas des Crozes, relié à un nouveau bassin qui se trouve sur une parcelle, qui fut cédée gratuitement par Achille DEJEAN. Ce nouveau bassin plus haut que l'ancien permet depuis d'alimenter aussi le Mas Rouch.

Depuis un nouveau forage de recherche sans résultat probant a été réalisé aux Crozes. Espérons que la réserve sur laquelle nous tirons aujourd'hui sera à jamais suffisante.

TRINQUIER Philippe

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



Le Comité des Fêtes

Après une fête locale qui fut un grand succès grâce à votre participation, le comité des fêtes de Cabrières a le plaisir de vous informer du prochain événement qui se prépare...

Le loto de fin d'année se déroulera le 27 décembre 2015 à la salle des fêtes à 17h30 (ouverture des portes 17h00)

De nombreux lots vous seront proposés : Sanglier, Mouton, volailles, bon d'achats, ainsi qu'un entracte avec buvette et petite restauration et une tombola.



Venez nombreux, nous comptons sur vous !

A bientôt, villageoisement, l'équipe du comité.

Association Communale de Chasse Agréée



On vient de passer la mi-saison de chasse.

Rappelons les dates de fermeture des différents gibiers chassés sur Cabrières.

Gibiers	Date de fermeture	
Lièvre	25/12/2015	
Faisan, Lapin, palombe	31/01/2016	
Grive	31/01/2016	La fédération donnera peut-être une prolongation
Sanglier	28/02/2016	

Des jachères fleuries ont embelli la route de Clermont-L'hérault. Elles ont été semées par l'association de chasse dans le but qu'elles soient butinées par les insectes dont se nourrissent les oiseaux.

Beaucoup de personnes ont pu les admirer et les ont photographiées durant ce bel automne.

Ces fleurs étant sur des propriétés privées nous vous demandons de ne pas les cueillir, tout le monde peut ainsi en profiter.

La Diane de Cabrières :

En fin novembre, il a été prélevé 82 sangliers et 2 chevreuils.

Bonne fin de saison à tous.



Foyer rural de l'Estabel



L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL DE L'ESTABEL a eu lieu le vendredi 25 Septembre 2015 à 18H à la salle des fêtes.

L'équipe du Foyer Rural a présenté le bilan moral et financier de la saison 2014/2015 ainsi que les activités pour 2015/2016, assemblée suivie d'un apéritif offert à tous les participants.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé des membres suivants : Philip Bannister, Serge Billhac, Christian Bourdon, Christine Dubourdeaux, Céline Mery, Erika Michel, Jean Nayrac, Lucie Salic, Agnès Salles, Christophe Salles, Stéphanie Sotto, Marie-Claude Ullern, Anne Vigneron.

Constitution du bureau : Président : Christophe Salles. Vice-présidente : Marie-Claude Ullern. Trésorière : Agnès Salles. Trésorier-adjoint : Philip Bannister. Secrétaire : Lucie Salic. Secrétaire- adjointe : Stéphanie Sotto.

UNE TRES BELLE REUSSITE POUR LA QUATORZIEME RONDE DE L'ESTABEL.

Un magnifique soleil a accompagné cette 14^{ème} Ronde de l'Estabel dimanche 22 Novembre. Ce sont 410 amateurs de VTT qui ont parcouru, avec une température très fraîche et du vent l'un des 3 circuits très bien préparés et balisés par Jean Nayrac et Christian Bourdon qui ont fait un excellent travail.

Cette manifestation était organisée avec le soutien du club Roc Evasion, de la Communauté de Communes, d'Hérault Sports, de la Mairie et de la Cave Coopérative. Les membres du Foyer Rural remercient chaleureusement cette dernière pour son aide matérielle et logistique.



Parmi ces 410 sportifs notons la participation de 14 enfants dont une benjamine et un benjamin de 6 ans, et 396 adultes dont 18 adolescents, 32 femmes et un vétéran de 70 ans. Ils ont effectué avec entrain les parcours proposés : un de 35 km, un second de 25 km et un familial de 10 km sur les contreforts du Vissou, dans les forêts de chênes verts et de châtaigniers du plateau de l'Estabel. Les sportifs étaient encouragés aux points de contrôle et de ravitaillement par des bénévoles de Cabrières qui les ont vu arriver avec enthousiasme malgré le vent et le froid. Un moment de pause réparatrice avec sandwiches, boissons, fruits et sucreries leur a permis de reprendre ensuite le parcours avec entrain.

Des médailles et cadeaux pour les jeunes et une bouteille de vin de Cabrières pour les adultes ont récompensé les cyclistes, à leur arrivée.

Simultanément, une randonnée pédestre, autour de Cabrières, organisée par les vigneron de la cave, a réuni près de 70 participants qui ont à leur tour parcouru le circuit avec entrain.

A leur retour, les sportifs, leurs familles et amis ont pu se réchauffer avec un excellent plat de saucisses lentilles préparé par le Foyer Rural, avec pâtisserie, crêpes et café. Les vins primeurs de l'Estabel ont accompagné ce repas dans une ambiance conviviale et décontractée.



L'équipe du Foyer Rural aux fourneaux



NOS ACTIVITES REGULIERES

Gym pour les adultes. Le jeudi de 18 h30 à 19 h 30
(sauf vacances scolaires)

Yoga pour les adultes. Le mardi de 18 h30 à 19 h 30
(sauf vacances scolaires).

Forfait de 135 € à l'année pour participer à une des 2 activités et 195 € pour les 2 activités. Possibilité de paiement en 3 fois.

Ping-Pong. Le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 pour les enfants de 8 à 14 ans

Le mardi de 20 h à 22 h. Tout public. 20 € pour l'année .

VTT 1 fois par mois. Dimanche de 10 h – 12 h.

Activité gratuite. Tout public.

Le prochain atelier-cuisine animé par Christophe Salles aura lieu **le dimanche 6 Décembre de 10 h à 13 h** sur le thème : **Cuisine de Fêtes**. Participation de 20 € par personne.

Pour toute activité gratuite ou payante, **l'adhésion au Foyer Rural est obligatoire : 15 € par an**.

Les bulletins d'inscription sont à retirer à la Mairie ou auprès d'Agnès Salles 0648816985.

Les thés fumants, débats citoyens sur un thème choisi, se déroulent à raison d'un lundi par mois. Les dates sont précisées par affichage.

Le lundi 19 Octobre à 20 h 30, premier thé fumant, à la Salle des Fêtes animé par **Marie Laroche, archéologue** qui a vivement intéressé les 20 participants sur **les fouilles actuelles sur Cabrières et Péret** avec le support d'un diaporama.

Le lundi 23 Novembre, 12 participants pour un sujet **sur l'apiculture présenté brillamment par Jean-Claude Coutarel des "Ruchers du Piscénois"** qui a amené également une superbe exposition montée par la "Société Protectrice de la Nature" de Pézenas.

Une participation minimum d'1 € est sollicitée pour ces réunions débats.

PROJET D'ATELIER D'ART. Le Foyer Rural de l'Estabel envisage un atelier d'art hebdomadaire dans lequel les participants pourraient se rencontrer pour échanger leurs savoir-faire, leurs idées, leurs avis ou simplement pratiquer leur art de prédilection qui peut-être la peinture, le tricot, la couture, le dessin... Et pourquoi pas une exposition en fin d'année ?

Avant de démarrer ce projet, nous avons besoin de savoir le nombre de personnes qui seraient intéressées par cet atelier.

Pour cela, merci de contacter Phil Bannister

(bannister.philip@neuf.fr) ou tout autre membre du Foyer Rural.



L'équipe du Foyer Rural envisage d'organiser en Janvier prochain **une soirée de présentation des activités des Associations de Cabrières** qui pourrait s'appeler « Fête des Associations » ou « L'Apéritif des Associations ». L'information sera donnée par voie d'affichage.

DONS

Les membres du Foyer Rural de L'Estabel adressent un grand merci à Florent Courren et à son épouse pour le don fait au Foyer Rural à l'occasion de leur mariage.

Egalement un grand merci aux membres du Tennis Club de l'Estabel, Myriam Gairaud, Erika Michel et Christian Ramondenc pour leur don au Foyer Rural suite à la dissolution du Tennis Club.

L'amicale des cheveux blancs

Chers amis,

Le goûter dansant du 3 décembre a clôturé les activités de l'année 2015...

L'assemblée générale aura lieu au mois de janvier. Nous définirons ensemble le programme 2016 : Sorties, animations, loisirs souhaités, l'après-midi se terminera par la dégustation des royaumes.

A tous, nous vous adressons nos meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année soit belle et nous apporte la paix, la santé et le bonheur ainsi qu'à vos proches.

Le bureau.

Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"



LO CERCLE OCCITAN "LOS VISSONÈLS"

Lo Cercle Occitan "Los Vissonèls" a reprès sas activitats dempuòi lo 29 de setembre, cada dimars, de 6 oras del vèspre a 8 oras manca un quart.

Se l'effectiu del grop a pas gaire bolegat, s'es rejoyent amb la venguda de Tòm "dels Crozes", un ancian calandron dels "Polinets" de Pesenàs.

Le 23 d'octòbre avèm inaugurada l'exposicion "Max Roqueta" en preséncia del filh de l'autor.

La fin de l'annada se sarrant vos desiram
un Nadal joiós e vos presentam nòstres vòts los melhors per 2 016.

"A l'an que ven se sèm pas mai que siam pas mens !"

LE CERCLE OCCITAN "LOS VISSONÈLS" (prononcer: "Lous Bissounèls")

*Le Cercle Occitan "Los Vissonèls" a repris ses activités depuis le 29 septembre : tous les mardis,
de 18 h à 19 h 45, à la Maison des Associations.*

*Si l'effectif n'a guère évolué, il s'est rajeuni avec l'arrivée de Tom des "Crozes", un ancien élève de la
"Calandrette" "Los Polinets" de Pézenas.*



Le 23 octobre nous avons inauguré l'exposition "Max Rouquette" en présence du fils du célèbre écrivain.

*La fin de l'année s'approchant, nous vous souhaitons
un joyeux Noël et vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2 016.*

"À l'an prochain, si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins !"

Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES

Voici quelques moments forts de notre Association

Compte rendu de l'Assemblée Générale du lundi 2 Octobre: cette année quelques modifications avec la démission de Mme Sarli Sylvie remplacée par Mme Salic Lucie au poste de secrétaire adjointe.

L'A.P.E remercie le « Tennis club » de sa générosité pour le don effectué.

L'A.P.E participe aux financements des projets pédagogiques, également finance les sorties, rencontres et des spectacles à destination des enfants de Cabrières. Cette somme apparaît comme le signe d'un soutien pour tous les bénévoles qui s'activent dans l'année à la mise en place des actions

Vente de crêpes au bénéfice de l'APE le vendredi 16 Octobre : à la sortie de l'école de 15 h 45 à 16 h 45 nous avons organisé une vente de crêpes qui a été un franc succès. Quelques mamans bénévoles les avaient préparées.

Total des bénéfices : 185 crêpes vendues : 92.50 € de bénéfice.

Avis aux amateurs !! Nous avons décidé que la vente des crêpes se fera le dernier vendredi, veille des vacances, devant la Mairie à 15h45 et à 16h45.

C'est ouvert à tout le monde. Le prix des crêpes est fixé à 0,50 € ! Pensez à passer commande 48 h avant. S.V.P. pour une question d'organisation. MERCI.

Voici les 2 numéros à appeler ou envoyer un SMS ou sur le statut de Facebook à « A.P.E de l'école de Cabrières » pour toute commande et on vous répondra.

Mme Trotel Delphine → N : 06 / 61 / 72 / 07 / 59

Mme Sotto Stéphanie → N : 06 / 31 / 46 / 06 / 59

Halloween : le Samedi 31 octobre, des Parents d'élèves ont accompagné une grande partie des enfants pour la chasse aux bonbons. Ensemble, nous avons parcouru le village, frappant à chaque porte. La récolte a été encore très fructueuse. Nos enfants étaient ravis, excités d'avoir eu autant de bonbons mais aussi très fatigués !!!.

L'A.P.E tient à remercier tous les villageois de Cabrières pour l'accueil chaleureux et merci d'avoir joué le jeu. !

Et à l'année prochaine.



La fête de Noël de l'école a eu lieu Vendredi 11 Décembre: cette année nous avons changé et nos enfants ont eu droit à un spectacle de magie de plus d'une heure orchestré par Max. Les enfants ont eu droit à leur goûter sucré/salé (1 jus de pomme + 1 clémentine + 1 part de quiche + 2 papillotes + 1 barre chocolatée Kinder). Ensuite, Mr le Père Noël est arrivé chargé de cadeaux comme tous les ans. Nos enfants ont reçu coloriage type mandala + 1 palette de feutres adaptés à leurs âges. Pour l'école : 2 mini serres pour faire des semis + des jeux de société + 1 mini tablette. Et pour le périscolaire : des Kaplas + 2 boîtes de vitro + des mini-jeux de société.

Ce moment a été suivi l'apéritif dînatoire offert nos soins. Puis cette soirée s'est clôturée par une mini-boom organisée par Prom' Ambiance.



Merci à Mme Salles Agnès pour ses photos.

Le loto : a eu lieu dimanche 13 Décembre : à la salle des fêtes, il a commencé à 17h s'est terminé à 20h; il a été animé par Mr CANERI Manu. A l'entracte se sont vendues boissons fraîches / chips / parts de quiche. La tombola a été tirée avec comme lots : 1 jambon / 1 panier garni du « petit marché » et 1 bouteille de champagne de Mr POITRINE ainsi qu'une loterie avec son magnum de champagne de Mr POITRINE.

Le bilan du loto est plutôt mitigé cette année. L'A.P.E. voulait remercier toutes les personnes qui sont venues, leurs partenaires, sans oublier celles qui ont organisé ce loto.

Organisation du jardin :

Mr Poitrine a passé le rotavator dans le jardin et les enfants ont commencé à planter des fleurs.

Différentes activités à venir :

↳ Le Carnaval organisé par l'A.P.E se déroulera en Mars suivi d'un apéritif offert par l'A.P.E.

↳ Un spectacle de musique

↳ La fête de l'école : kermesse + pièce de théâtre coordonnée par Janet, suivies d'un repas et d'une soirée dansante sur la place de la laïcité.

Groupement images du Salagou

Exposition Galerie Photo des Schistes

Caveau des Vignerons de Cabrières,.

"Salagou-Mourèze..."

Exposition réalisée autour du livre des éditions Matorral présentant des travaux de six des auteurs ayant collaboré à cet ouvrage : Daniel Courren, Patrick Danion, Pierre Lormier, Philippe Martin, Luc Micola, Joël Picard.

Exposition jusqu'au 11 mars 2016

Entrée libre

du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18h

dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h





Saga de trente cinq années de recherches archéologiques dans les garrigues de Cabrières



7° épisode : *Les merveilles préhistoriques de la mine de Pioch-Farrus IV.*

C'est la seule mine de la région de Cabrières où des traces de martelage, visibles au contact du filon de minerai de cuivre, ont pu être datées. Ailleurs, Les Neuf-Bouches 6, Le Petit Bois (Vallarade), les datations ont été réalisées à partir des rejets d'outillage découverts dans les déblais périphériques aux mines (maillets, fragments de céramique, charbons).

A Pioch-Farrus IV, l'existence d'alvéoles arrondies creusées artificiellement dans la roche attira l'attention de M. Lopez. En 1982 une fouille de J.-L. Espérou et P. Roques permit de mettre au jour, au fond d'un petit puits, des maillets de pierre et des fragments de céramiques préhistoriques (Ambert *et al.*, 1984).

Ces alvéoles, également reconnues à Pioch-Farrus I, Vallarade et La Roussignole, correspondent à une attaque par le feu des parois riches en minerai. Ces dernières, fragilisées, pouvaient alors être abattues par divers types de maillets de pierre et plus tard (Antiquité, Moyen-Age) par des outils en fer.



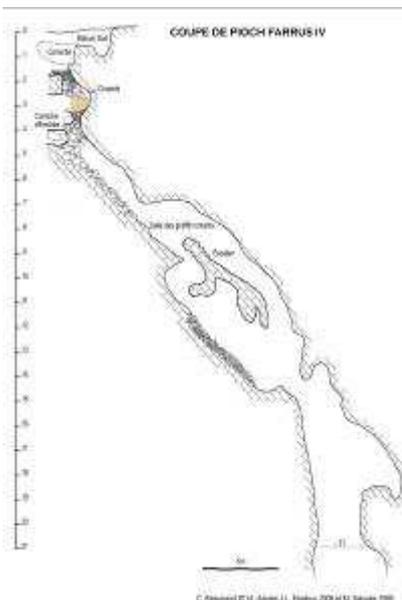
Le balcon de Pioch-Farrus IV avec ses alvéoles creusées à l'aide du feu (C. Requirand).

Grâce au concours de la COGEMA-Lodève, de longs travaux de terrassement ont permis l'étude des puits romains, puis à partir de 1999 celle du balcon (fig. 1). Les alvéoles (fig. 2) se succèdent sur la paroi en suivant les filons de minerais. Les traces du martelage sont ici visibles sur les parois et le sol rocheux. Elles permettaient, alors, d'extraire la moindre parcelle de minerai.



L'alvéole ouest, avec au sol, la brèche contenant des charbons datés par 14 C. (C. Requirand).

Deux de ces alvéoles ont conservé un résidu minier durci par les eaux calcaires. Ce dernier contient des charbons de bois, des fragments de minerais et de quartz, résidus de l'abattage au feu et du tri par concassage. Les charbons ont pu être datés, par le carbone 14, de 2480-2280 av. J.-C., pour l'alvéole ouest (fig. 2), de 2340-2130 av. J.-C., au niveau du balcon (Ambert, 2002).



Ambert, Barge, Bourhis et Espérou. (1984).- Mines de cuivre préhistoriques de Cabrières (Hérault) : Premiers résultats, *Bull.Soc.Préhist. Fr.*, T. 81/3, p. 83-89.

Ambert (2002).-Utilisation préhistorique de la technique minière d'abattage au feu dans le district cuprifère de Cabrières (Hérault), *C.R. Palevol. Acad. Sc.*, Paris, p. 711-716.

LA VIE ECONOMIQUE

Vous trouvez chaque trimestre quelques articles ou annonces des acteurs de la vie économique de notre petite commune rurale. Que ce soient les caves, les commerces, les marchands ambulants ou les artisans, il nous paraît important que vous les connaissiez.

Chacun d'entre eux offre des services, anime la commune, contribue à ce que Cabrières ne soit pas un village dortoir.

N'hésitez pas à faire vos achats auprès de ces commerçants, vous y trouverez le meilleur accueil.

Le comité de rédaction.

En cet automne particulièrement chaud, les nids de frelons (parfois asiatiques) et autres insectes piqueurs se sont multipliés. Nous vous communiquons les coordonnées d'une entreprise qui peut intervenir pour vous débarrasser de ces nuisances.



Boucherie
Charcuterie - Volailles
Luc VERDIER
34700 LES PLANS
Tél. 04 67 44 37 64



La qualité et le choix font la réputation de cette Boucherie où toutes les bêtes abattues sont achetées à la ferme.

Le veau est garanti élevé sous la mère.

"Chez Verdier les Viandes de qualités ça klaxonne au palais"

"Spécialiste du Mouton du Larzac"

A Cabrières
Tous les vendredis de 12h à 12h20
Place de la République
Et de 12h20 à 12h30
Place de la Liberté

Besoin d'une coupe ?
COIF'MOBIL A VOTRE SERVICE !
Depuis plus de 20 ans.



De passage le mardi - toutes les 2 semaines

Aumes : 9h00 / Péret : 14h00

Cabrières : 16h00

Place de la République (en face de la salle des fêtes)

Année 2016	Jours de passage		
Janvier	12	26	***
Février	9	23	***

Les autres jours vous seront communiqués ultérieurement (affichés à l'épicerie)

De génération en génération depuis plus de 30 ans

MARÉE SÉTOISE

*SPÉCIALITÉ DE POISSONS FINS
LANGOUSTE SUR COMMANDE*

FRANCIS SOLAND

**10, Grand'Rue Jean Moulin
34530 MONTAGNAC**

Port. 06 .81.01.50.71 - 06.30.91.55.18

Dom. 04.67.24.14.50



A Cabrières
Tous les jeudis de 12h à 12h20
Place de la République

Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »



Les fêtes de fin d'année sont là...!!!

Au p'tit marché dans le décor de Noël, tous les plaisirs de la table vous attendent :

Chocolats - Vins fins - Spiritueux - Charcuterie Aveyronnaise
Boulangerie, Pâtisserie - Pains spéciaux - Bûches de Noël aux différents parfums.



N'oubliez pas de passer vos commandes « Au p'tit marché ! »

Horaires d'Hiver
7h30 - 12h15 / 17h30 - 19h00
Sauf fermeture jeudi et dimanche après-midi.

Noël et 1er janvier ouvert
7h30 - 11h00 Merci de votre compréhension

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
à tous petits et grands !!!

«Au p'tit marché»
On y est bien,
On y sert bien,
On s'en souvient,
On y revient...



L'Épicière Marie-José.
Tel-Fax-Répondeur : 04-67-88-10-38

Le Mas Coris

Sur les plus belles tables parisiennes...

Nos vins plaisent dans les plus hautes sphères de la gastronomie et le terroir de Cabrières commence à s'y faire une place. À raison de deux ou trois tournées par an dans la capitale, c'est le travail que nous nous sommes fixés pour faire connaître le Mas Coris dans les grands restaurants. Notre dernière virée en Ile-de-France, faite par Véro au mois de novembre, nous a permis d'accrocher à notre carte de visite l'Arpège (3 étoiles), la Zygothèque et Qui Plume la Lune (1 étoile). Sans parler du Laurent, fan de Pic de Vissou depuis deux ans, du Jardin des Sens, fidèle de Bouteilles à la Mer, et du Mia à Montpellier, établissement également étoilé que nos vins (en l'occurrence Atout Pic blanc et Atout Pic rouge) avaient séduit avant notre tournée à Paris. Evidemment, quand on est dans la capitale le soir du 13 novembre, presque barricadé dans un restaurant situé à quelques centaines de mètres des attentats, comment échapper à l'horreur et à l'inquiétude ? Comment ne pas oublier les beaux succès de nos cuvées Pic de Vissou et Téthys pour plonger dans le cauchemar absolu...

Passé le choc de cette semaine éprouvante, de retour dans nos vignes pour les premiers coups de sécateur, nous nous sommes dit que laisser du vin de Cabrières sur les meilleures tables parisiennes, c'était une belle façon d'affirmer haut et fort qu'aucun décérébré de la Kalachnikov ne nous priverait de notre liberté et de notre plaisir de vivre.



Cave de l'Estabel



Le Vin Primeur AOP Cabrières rouge et rosé sort le 3^e jeudi du mois de Novembre. Il a pris sa place dans le calendrier, car il est chaque année très attendu et apprécié.

L'équipe de Cabrières (Cave Coopérative et l'association Estabel en fête) ainsi que tous les bénévoles ont organisé un week-end qui a proposé des animations et activités pour tous les goûts : Avec notamment 2 soirées conviviales :



Vendredi 20 Novembre : La traditionnelle « Soupe à l'oignon » préparée par nos viticulteurs (dont quelques jeunes retraités) et autres bénévoles, accompagnée du Vin Primeur rouge et rosé qui coulait à flots des deux tonneaux préparés pour l'occasion 270 personnes ont participé à cette belle soirée sous un chapiteau chauffé.....par Prom' Ambiance.



Samedi 21 Novembre: 160 personnes ont apprécié le repas gastronomique concocté par le Restaurant «Le Sanglier » et ont dansé sur des rythmes de bal musette et musique folklorique animés par « Indigok ».

Une journée sportive

Le Dimanche 22 Novembre la Cave de Cabrières (avec l'aide de Serge et Marie-France Dejean) a organisé une rando pédestre de 3 h en direction du Château de Cabrières, Mas Rouch et retour par l'Estabel. Malgré un temps froid, 80 personnes ont participé à cette randonnée. Au relais VTT du Mas Rouch (tenu par le Foyer Rural de l'Estabel) les marcheurs ont pu prendre des forces pour continuer leur chemin. Au retour tous les participants avaient la possibilité de se restaurer sous le chapiteau (repas concocté par le Foyer Rural de l'Estabel), faire quelques achats et finir ainsi agréablement cette matinée.



CAVEAU DE VENTES DES VIGNERONS DE CABRIERES

Nous vous rappelons que vous trouvez des Promotions sur une large sélection de notre gamme dans notre Caveau de Ventes jusqu'au 31.12.2015.

Prix du Vin Primeur rouge et rosé : 4.00 €/bouteille et 20.00 €/carton de 6.

S'il vous manque des idées pour les fêtes, vous trouverez également un large choix de cadeaux (figurines, carafes, coffrets, porte-bouteilles, paniers etc....).

Notre Caveau sera fermé les 25.12.2015 et 01.01.2016.



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h00
Mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Mèze

Tél.: 06 18 35 16 28
uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Permanences des élus

Il est possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints auprès du secrétariat de la mairie.

Maire: Jacques GUELTON
1er Maire Adjoint: Denis MALLET
2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL
3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL

Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires

Mairie de Cabrières
45 avenue de Clermont
34800 CABRIÈRES

Téléphone : 04 67 96 07 96

Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>